

01 juillet 2011

N°19 – 2011

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :***Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine****+33 (0) 1 46 98 73 17**

Communication et affaires publiques

Antonio Moretti**+44 (0) 203 207 85 62**

Directeur Relations Investisseurs

Denis Kessler élu « Reinsurance Company CEO of the Year »

A Londres, le 30 juin 2011, se sont tenus les prestigieux « *Reactions London Market Awards* », organisés par le magazine *Reactions*, qui sont attribués à partir des votes des professionnels des marchés de l'assurance et de la réassurance. Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, a été élu « *Reinsurance Company CEO of the year* ».

Ce prix s'inscrit dans le contexte des progrès accomplis et des initiatives lancées par le groupe SCOR, qui poursuit son plan stratégique « *Strong Momentum* » : lancement d'un syndicat des Lloyd's, croissance organique soutenue, anticipation des risques de dette souveraine, acquisition du portefeuille de Transamerica Re, politique active de gestion des risques protégeant le Groupe en cas de grandes catastrophes naturelles, relèvement de la notation du Groupe ou de sa perspective par les quatre agences de notation...

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *Je tiens à remercier les professionnels des secteurs de l'assurance et de la réassurance de m'avoir attribué ce prix qui récompense tout un Groupe et toutes ses équipes. Ce prix est un encouragement pour SCOR à poursuivre sa stratégie et son modèle de développement, fondé sur quatre piliers : forte diversification, fonds de commerce solide, appétit au risque contrôlé et protection optimale du capital* ».

*
* *

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 8 mars 2011 sous le numéro D.11-0103 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société européenne au capital
de 1 478 740 032 euros